

**INTITULE DU POSTE**

ENSA PARIS-BELLEVILLE-2023-1417931-MCF ATR cat 2 n°1

**INTITULE LONG DU POSTE**

Maître ou Maitresse de Conférences / Arts et Techniques de la Représentation / Catégorie 2

**ELEMENTS ADMINISTRATIFS**

<b>Corps</b> (pour les postes ouverts aux titulaires)	MCF
<b>Catégorie</b>	A
<b>Domaine fonctionnel</b>	Enseignement supérieur recherche
<b>Emploi de référence</b>	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
<b>Date de vacance de l'emploi</b>	01/09/2024

**LOCALISATION DU POSTE**

<b>Région</b>	Île-de-France
<b>Département</b>	Paris
<b>Adresse</b>	60, boulevard de La Villette, 75019

**EMPLOYEUR - présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement**

La formation à l'ENSA de Paris-Belleville repose sur des principes fondateurs qui constituent le projet pédagogique.

- Un enseignement pluridisciplinaire
- Un socle commun constitué d'enseignements fondamentaux, comprenant la maîtrise des moyens de représentation de l'espace, la théorie, l'histoire de l'architecture, la construction et les sciences humaines et sociales
- Une articulation entre projet pédagogique et projet scientifique. Elle repose sur l'implication du corps enseignant dans des activités de recherche et permet l'actualisation des savoirs enseignés
- Une primauté donnée au projet architectural et urbain

L'École attache une grande importance au lien entre l'enseignement et la pratique. Elle porte autant d'attention à l'architecture d'édifices qu'à celle des territoires, à la réhabilitation du patrimoine, à la réutilisation de l'existant, à la forme produite autant qu'aux techniques constructives (double cursus avec le CNAM) et s'efforce de considérer la responsabilité sociale de l'architecte à la lumière des questions contemporaines.

Elle fait clairement le choix de dispenser un enseignement continu, progressif puis cumulatif du projet sous toutes ses formes, durant les années qui mènent au DEA, permettant à chaque étudiant-e de construire son propre parcours d'études. Elle développe, après le diplôme, en coopération avec d'autres établissements, quatre DSA (Maîtrise d'ouvrage / Patrimoine / Projet urbain / Risques majeurs) et un Mastère Architecture et scénographies.

Les guides des enseignements sur le site Internet de l'ENSA de Paris-Belleville <https://www.paris-belleville.archi.fr>

**DESCRIPTIF DU SERVICE - présentation des activités scientifiques de l'école**

L'École instaure un dialogue singulier entre projet pédagogique et projet scientifique.

L'IPRAUS, composante de l'UMR AUSser 3329 CNRS/MC, associe et confronte les disciplines du projet architectural et urbain aux sciences de l'homme et de la société. Les axes de recherche sont : Patrimoine et tourisme : constructions, narrations, réinventions / Territoires et paysages en transition(s) / Cultures, savoirs,

médiations et productions architecturales / AsiaFocus. Il est équipe d'accueil de l'ED VTT Comue Paris-Est Sup.

L'évolution des contenus et des modalités d'enseignements renforce la cohérence générale du projet pédagogique et scientifique, répondant aux enjeux de l'enseignement et de la recherche en architecture, mais aussi à la mutation des conditions d'exercice de la profession.

Deux thèmes interdisciplinaires sont posés afin d'aborder les diverses réalités professionnelles.

- Les conditions du projet : les questions posées par les contextes et enjeux politiques, économiques, sociétaux et environnementaux qui président à la fabrique du projet, permettant d'élaborer une pensée critique et réflexive opératoire.
- L'édification du projet : les questions liées à la mise en œuvre, au chantier, à la définition des principes et des détails constructifs, à la matérialité et à l'expérimentation..., afin de (re)penser les approches conceptuelles et les modes constructifs, en lien avec l'analyse des ressources, et (re)conquérir ainsi les missions de maîtrise d'œuvre d'exécution.

### **DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution**

L'ENSA-PB recrute une enseignante-chercheuse ou un enseignant-chercheur en ATR. (Représentation de l'Architecture), pour un enseignement des arts plastiques transversal avec le champ TPCAU en L1, spécialiste du dessin et des techniques de la gravure.

#### **- Missions :**

L'enseignement du dessin et de la représentation fait partie de l'un des fondamentaux de l'Ecole. Dans ce cadre, la personne recrutée doit justifier d'une capacité à transmettre une panoplie graphique diversifiée. Elle doit amener l'étudiant-e à convoquer et utiliser des médiums avec souplesse, sens et exactitude. Elle doit également l'amener à développer une capacité de questionnement et de manipulation au cours de la réalisation des exercices, sur le déroulement du processus de représentation. L'étudiant-e doit pouvoir, à l'issue de la première année, être en mesure de manipuler des outils de représentation diversifiés, et de représenter, avec un sens critique et analytique, les espaces architecturaux et urbains. Elle articulera ses outils pédagogiques, ses apports théoriques et critiques, à l'histoire des représentations et au contexte actuel de création.

La personne recrutée doit en outre être en mesure d'enseigner la gravure et ses différentes techniques (eau forte, aquarelle, linogravure, pointe sèche, etc...). Elle exercera ses fonctions en Licence et en Master.

#### En Licence 1 :

- Coordination avec les autres champs, notamment TPCAU
- Organisation et enseignement du champs ATR (en équipe)
- Cours magistraux (dessin, couleur, représentation, composition plane...) associés à des exercices
- Organisation et participation à l'intensif de rentrée
- Organisation et participation au voyage d'étude pour le dessin : en coordination avec le champ TPCAU (Licence 1)
- Organisation et participation au voyage de dessin inter-promotions (licence 2 et 3, master)

#### En Licence 2 :

- Approfondissement et enseignement des bases. (En équipe)

#### En Licence 3 et Master :

- Responsabilité de l'atelier gravure et enseignement en travaux dirigés optionnels de gravure sur deux semestres

#### **- Missions transversales**

Il est attendu de la personne retenue une implication dans la vie de l'école, notamment par sa participation aux commissions thématiques et aux tâches d'intérêt général.

### **CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques**

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation

initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

- **Liaisons hiérarchiques**

Le directeur de l'École et le directeur des études exercent la responsabilité de la définition de la charge du service (320 heures équivalents TD par an).

- **Liaisons fonctionnelles**

La personne recrutée devra travailler en excellente coopération avec les autres enseignant-e-s, que ce soit du champ concerné, tout autant que des autres champs de l'école.

## DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE

### 1 Expériences et compétences souhaitées

- **Compétences**

La personne doit justifier d'expériences confirmées dans l'enseignement des Arts et Techniques de la Représentation.

- **Savoir-faire**

- Pratique artistique engagée orientée sur l'architecture et/ou le paysage.
- Pratique confirmée de la gravure.
- Expérience solide de l'enseignement théorique et pratique des arts et des techniques de la représentation, témoignant d'une démarche réflexive sur la discipline.
- Connaissance professionnelle des techniques de représentation dans leur diversité, notamment du dessin à la main.
- Capacité à s'investir dans la valorisation et la diffusion des travaux des étudiant-e-s.

- **Savoir-être**

- Capacité à travailler de manière collégiale avec un groupe de plusieurs enseignants.
- Sens de l'écoute et d'adaptation aux rythmes et niveaux d'étudiantes et d'étudiants aux profils variés.
- Capacité à dialoguer avec divers acteurs d'autres champs culturels et professionnels.
- Capacité d'organisation et de coordination.

### 2 Diplômes ou expérience professionnelle requis :

Diplôme d'architecte DPLG ou ADE fortement souhaité

Diplôme d'artiste DNSEP apprécié.

Pratiques du dessin et de la gravure avec une expérience confirmée d'enseignement.

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

**Autres**

**informations**

*Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e*

*Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.*

*Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.*

## FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT - textes encadrant les opérations de recrutement

### Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférences, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

#### Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

#### Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'**ENSA de Paris-Belleville**.

## CANDIDATURE

#### Lien du site

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/concours-ensa-2024>

#### Personne à contacter

[paule.immath@paris-belleville.archi.fr](mailto:paule.immath@paris-belleville.archi.fr)

#### Autre personne à contacter

[recrutement-enseignants@paris-belleville.archi.fr](mailto:recrutement-enseignants@paris-belleville.archi.fr)